

Sommaire:

- ❖ Le mot du Président
- ❖ La monnaie de Toussaint Louverture
- ❖ Connaître la monnaie haïtienne
- ❖ Le plaisir de collectionner
- ❖ Numisnote
- ❖ Numistermes
- ❖ Nouvelles d'ailleurs
- ❖ Nouvelles émissions
- ❖ Les petites annonces
- ❖ Le médailler

SOCIÉTÉ HAÏTIENNE DE NUMISMATIQUE

Fondée le 26 mai 2001
Jh. Guerdy Lissade
Président

Johny Handal
Vice-Président

Emile Eyma
Secrétaire

Gaétan Mentor
Trésorier

Pierre Marie Charmant
Jean Robert Mathurin
Membres



Journal de la Société Haïtienne de Numismatique

Le mot du Président

Un nouveau journal, diront ceux qui verront pour la première fois cette publication. Nous ignorons pour notre part combien de temps durera-t-elle. L'idée n'est pas au départ de mêler une nouvelle voix à ce grand charivari qui résonne partout. Celui-ci est trop spécialisé pour nourrir pareille prétention.

Créée depuis trois ans, la Société Haïtienne de Numismatique n'a pas souvent l'occasion, en l'absence d'un lieu de rencontre, de réunir ses membres aussi souvent qu'elle le souhaite. Un petit journal destiné uniquement aux membres nous a semblé être un moyen adéquat pour établir un lien entre tous ceux qui partagent la même passion de collectionner les monnaies haïtiennes.

La survie de ce journal dépend uniquement de l'intérêt que ceux à qui il est destiné manifesteront à son égard et bien entendu grâce au support que des commensaux ou de simples mécènes voudront bien lui accorder.

Nous espérons par ce moyen pouvoir informer les membres des activités qui se déroulent en Haïti comme à l'étranger sur la Numismatique en général mais aussi et surtout les faire découvrir les merveilles de la monnaie haïtienne, qu'il s'agisse de pièces métalliques, de billets de banque, de médailles ou de jetons.

Ce journal ne sera pas en vente libre. Il est destiné à un public restreint composé des membres de la Société Haïtienne de Numismatique. Nous serons heureux de recevoir des articles et surtout les commentaires des lecteurs. Une place leur sera toujours réservée à cet effet et également pour placer de petites annonces lorsqu'ils désirent vendre, échanger ou acheter des pièces ou des billets.

Bonne lecture !

La monnaie de Toussaint Louverture

L'année 2003 a été consacrée au Précurseur de l'Indépendance haïtienne, Toussaint Louverture. Des manifestations tant en Haïti qu'à l'étranger ont commémoré le bicentenaire de sa mort.



Il faut cependant regretter que les dispositions prises par Toussaint Louverture pour procurer à la colonie de Saint-Domingue une monnaie n'aient pas fait l'objet de débats. Il est que nos historiens ne tiennent pas toujours compte de cet aspect de notre passé, alors que l'histoire monétaire et plus précisément la numismatique est l'asymptote de l'Histoire. Elle la suit dans toutes les directions.

La Constitution de 1801, promulguée par Toussaint Louverture constitue, certes, un acte pour le moins audacieux qui laisse déjà entrevoir les idées indépendantistes du Gouverneur. Il persévéra tant si bien dans ce sens qu'il fit battre monnaie, alors que cet acte relève de la souveraineté. Ce droit régalien n'appartient qu'à un état indépendant.

C'est un aspect peu connu de la vie et de l'oeuvre de Toussaint Louverture. La France avait tout lieu de s'inquiéter de ces initiatives qui tendaient à donner encore plus d'autonomie à la colonie de Saint-Domingue.

L'une des plus grandes difficultés de cette colonie, et ceci depuis les premiers moments de son établissement, a toujours été la rareté du numéraire. Les causes étaient multiples. Les plus évidentes demeurent d'abord le fait que la France, malgré l'attestation de son

La monnaie de Toussaint...(suite)

autorité depuis le début du XVIII^e siècle, ne s'était jamais résolue à procurer à ses sujets d'Amérique la monnaie nécessaire à assurer leurs activités commerciales, puis l'exportation vers l'Europe de celles provenant du commerce et surtout de l'important marché des nègres dont Saint-Domingue se prévalait.

Le besoin en numéraire était tel qu'il a fallu à certains moments, notamment vers 1781, altérer des pièces provenant des possessions espagnoles ou anglaises pour en faire des monnaies d'appoint en y appliquant les insignes de la colonie.

Après avoir remporté la victoire sur les troupes conduites par André Rigaud et obtenu la pacification du Sud, Toussaint, qui était devenu le maître incontesté de Saint-Domingue, décide alors, malgré les protestations du représentant de la France, de prendre possession de la partie Est de l'île, en vertu du Traité de Bâle de 1797.

A son arrivée à Azua, il constatait que la monnaie espagnole qui constituait la principale, sinon la véritable monnaie en circulation dans la colonie, n'avait pas la même valeur des deux côtés de la frontière. Il ordonna le 21 nivôse an 9 (11 janvier 1801) que la valeur de la piastre-gourde, de 8 reales, qui y valait 8 escalins soit portée à 11 escalins comme dans la partie Ouest, ce, « pour ne pas avoir deux poids et deux mesures dans un même pays ».

L'opportunité d'une pareille mesure allait être suivie un an plus tard par la décision de faire battre à Santo Domingo une monnaie.

En effet Toussaint Louverture

« ayant senti depuis longtemps la nécessité de procurer à la colonie de Saint-Domingue une monnaie courante qui pût remplacer celle actuellement existante, et dont la rareté se fait sentir tous les jours, ... fait frapper à Santo Domingo des doubles escalins, des escalins, des demis escalins ayant d'un côté l'effigie de la République avec cette légende : République française, et de l'autre côté l'inscription de la nature de la monnaie avec la légende Colonie de Saint-Domingue ».

Contrairement à ce qui a toujours été rapporté par les rares historiens qui en ont fait état, ces pièces ont été réalisées en 1802 et portent au droit une allégorie de la République et au revers l'indication de la Colonie de Saint-Domingue.

Ces monnaies peu connues ont été fabriquées, selon le rapport du général Kerverseau par un français du nom de Tixier. Le fait n'est toutefois pas confirmé par d'autres documents qui, sans doute, restent à découvrir. Néanmoins la qualité de la gravure laisse augurer que les coins ont été réalisés en Europe, d'après les suppositions de Miguel Estrella Gomez, et éventuellement en Angleterre, si c'était le cas, en raison des bonnes relations d'affaires existant entre Toussaint Louverture et ce pays depuis l'accord avec Maitland. Elles pourraient tout aussi bien être frappées aux Etats-Unis.

Depuis 1542 la ville de Santo Domingo possédait la deuxième Monnaie d'Amérique. Cette fabrique a continué à

fonctionner pendant environ un siècle. Ses équipements ont ensuite servi à réaliser des contremarques sur diverses monnaies.

En 1802, la ville de Santo Domingo disposait des équipements et du matériel nécessaires à la frappe d'une monnaie. Ce qui a permis à Toussaint Louverture de réaliser un des points forts de son administration, hélas ! méconnu.

Le collectionneur qui s'est volontairement donné pour mission de conserver les éléments constitutifs de la mémoire collective et qui s'évertue quotidiennement à la reconstituer lorsqu'elle est éparpillée, prendra un grand plaisir à les découvrir ou à les revoir :

Pièce de 2 escalins :



A vers : allégorie de la République, debout, vêtue d'une longue robe avec ceinture, le regard tourné vers la droite, tenant dans la main droite le faisceau du lecteur et dans la main gauche une pique surmontée du bonnet phrygien. Une cordelière attachée à ses épaules pend des deux côtés de la robe. Autour, la légende : REPUBLIQUE FRANÇAISE et sous les pieds de l'allégorie les lettres .T.S.

Revers: Autour : COLONIE . DE . SAINT . DOMINGUE . et dans le champ DEUX/ESCALINS (sur deux rangées)

Diamètre : 22.99 mm.
Poids : environ 3.274 g
Métal : argent
Tranche : striée
Gadoury 18
UNC

Pièce de 1 escalin:



Avers : semblable à la précédente sauf trois points à la place des lettres sus-mentionnées placées sous les pieds de la République.

Revers : semblable à la précédente sauf dans le champ UN/ ESCALIN

Diamètre: 19 mm
Poids: environ 1 gr.710
Métal : argent
Tranche : striée

Pièce de demi escalin:



Avers: semblable aux précédentes sauf un fleuron sous les pieds de la République.

Revers: semblable aux précédentes sauf dans le champ DEMY/ESCALIN

Diamètre: 16 mm
Poids: environ 0 gr.810
Métal : argent
Tranche : striée

Connaître la monnaie haïtienne

Puisqu'il a été décidé de consacrer ce premier numéro aux monnaies émises durant le règne de Toussaint Louverture, nous avons choisi de rester dans le ton pour ainsi dire pour cette rubrique qui est appelée à chaque édition de présenter une pièce inédite, afin de parler de cette série de pièces frappées au cours des années 1967, 1968, 1969 et 1970 dont une a été consacré à la mémoire du Général Toussaint Louverture.

La description qui en est faite est extraite du : Standard Catalog of World Coins édité par Krause & Mishle (KM). La reproduction des pièces ne respecte pas les dimensions exactes.

Cette série comprend les pièces suivantes :

KM 64 : Hispaniola

5 gourdes; .999 argent ; 30.18 mm ; 23.2500 g. ; .7555 oz ASW ; 1967, 1968, 1969, 1970 ; Italcambio ; Quantité émise :



KM 65 : Toussaint Louverture

10 gourdes; .999 argent; 40.11 mm; 47.0500 g. ; 1.5113 oz ASW ; 1967,

1968 ; 1969, 1970 ; Italcambio. Quantité émise :



KM 67 : L'Art haïtien

25 gourdes ; .999 argent ; 60.03 mm ; 117.6000 g. ; 3.7809 oz ASW ; 1967, 1968, 1969, 1970 ; Italcambio. Quantité émise :

Retenons que les pièces prises individuellement portent les références KM tandis que la pochette les contenant porte la combinaison PS3 (Proof Serie # 3).



N.B. Le revers est presque similaire aux autres pièces sauf la valeur (25 gourdes).

_____ ¥ _____

Le plaisir de collectionner

Gaétan Mentor

Aux Numismates¹,
Philatélistes¹, Bibliophiles¹ et
Philographes¹ d'Haïti

Amené à rechercher une documentation locale sur la vie et les actes des généraux Sylvain Salnave et Etienne Victor Mentor, je me suis retrouvé, par un heureux hasard, devant des liasses séculaires de documents dont le contenu et la signature des auteurs, me firent et me font encore frémir de respect et de bonheur.

Ma première acquisition de documents d'histoire remonte déjà à plusieurs années. Le hasard et la persévérance m'ont permis de faire des découvertes les unes plus fascinantes que les autres. Malgré l'importance de ma collection aujourd'hui, je ne cesse de m'émerveiller chaque fois que l'occasion me met en contact avec de nouveaux documents ce, en dépit de leur dégradation due aux ravages du feu, de l'eau, des insectes, de l'humidité ou des champignons,

Messagers privilégiés de la vie publique ou privée de ceux qui les ont écrits, ces documents ont le mérite de faire revivre sous l'œil curieux, attentif et inquisiteur des chercheurs, historiens, restaurateurs ou collectionneurs, bien des événements.

Cet article n'a qu'un but : celui d'orienter ceux dont la passion est d'amasser et de préserver, pour la mémoire ou pour toutes autres raisons louables, des objets, se rapportant à Haïti, dont le passé est si riche et les musées si pauvres !

Pourquoi collectionner ?

Les raisons de collectionner varient d'une personne à une autre. Pour certains, l'appel vient du plaisir ; pour d'autres des champs de connaissances qui s'ouvrent à leur curiosité ; pour quelques uns, c'est l'aspect financier de la valeur des objets qui est une motivation ; certains prétendent que c'est pour passer le temps ; pour d'autres, c'est par égoïsme, c'est-à-dire avec le sentiment de s'approprier une partie du patrimoine national : une partie de l'histoire. Pour cette dernière catégorie l'objet devient un trésor personnel. Pour un ami, émérite collectionneur haïtien, les pièces de collection ont le mérite de raconter souvent la petite histoire qui complète la grande.

Collectionner vient du latin colligere qui signifie collecte, réunion d'objets. Toujours selon le dictionnaire, une collection est une réunion d'objets ayant un intérêt esthétique, scientifique, historique, géographique, une valeur provenant de leur rareté ou rassemblés par goût de l'accumulation.

Former une collection demande de l'intelligence, de la connaissance, du goût, de l'aventure (la recherche de l'inconnu), du temps, de l'espace et de l'argent. Former une collection demande aussi le recours à l'expertise d'ainés et de spécialistes.

Les collections de monnaies (billets de banque ou monnaie métallique), de timbres, de livres, de lettres ou manuscrits, quoique intéressantes et éducatives à titre individuel pour

le collectionneur, se révèlent indispensables pour la recherche. Les historiens, les sociétés d'histoire, les bibliothèques, les musées et les institutions de recherche s'en réfèrent car ces objets constituent pour eux la *materia prima*.

Par exemple, il ne saurait exister nous dit, Charles Hamilton d'histoire littéraire, scientifique et culturelle sans les documents écrits. La base de notre civilisation, explique l'éminent collectionneur américain, est construite sur l'héritage de la parole écrite.

Collectionner est un art, c'est à dire un savoir, un ensemble de procédés réglés qui tendent à une fin : celle d'accumuler des découvertes.

Faire des découvertes est aussi un art ayant ses techniques propres. Faire une bonne découverte devrait être le but de tout collectionneur. Sans cet idéal, prétendre être collectionneur est une imposture, car l'impulsion pour la chasse aux trésors est la caractéristique de tout vrai collectionneur. C'est comme à la chasse. Bien chasser a comme prérequis la connaissance du gibier, son poids, sa mesure, sa couleur, ses caractéristiques, son âge, sa rareté, son importance, son état, ses formes, son originalité, son authenticité, etc.

Les bonnes découvertes sont possibles parce qu'il y a eu de bons préservateurs qui furent soit des objets (anciennes mallettes, sol etc.), soit des hommes, et souvent aussi à cause des guerres ou des vols.

En France, suite à la révolution

Une première émission fut faite en vertu de l'arrêté du 25 septembre 1826 comptant des billets de 1,2 et 5 gourdes jusqu'à concurrence de 222.600 gourdes. Pour le plaisir des collectionneurs signalons que ces billets devaient être signés des membres de la Cour Supérieure des Comptes, du Trésorier Général (Auguste Nau) et du Secrétaire d'Etat. M. Chrisostome Imbert. Le 12 septembre suivant un arrêté dispense ce dernier de cette tâche qui se révélait trop fastidieux pour lui en raison de son état de santé.

Suite à cet arrêté une loi du 16 avril 1827 autorise l'émission d'un billet de 10 gourdes. Une année plus tard celui de 5 gourdes est retiré de la circulation. Ironie de l'histoire : seule cette dénomination est connue jusqu'à date.

Le 21 juillet 1839, de nouveaux billets sont mis en circulation mais cette fois-ci, ils sont imprimés sur un papier filigrané. Le billet d'une gourde est désormais chamois, celui de deux gourdes est jaune et celui de dix gourdes est blanc.

NUMISTERMES

L'objet de cette rubrique est de familiariser le lecteur, particulièrement le numismate, avec des termes et expressions qu'il sera inévitablement amené à entendre ou à lire au cours de sa carrière numismatique. En effet, chaque art possède sa terminologie propre et celle de la numismatique est l'une des plus abondantes. Malgré ces imperfections, cette rubrique espère faire découvrir aux numismates haïtiens beaucoup de mots et de notions relatifs à leur passion pour la monnaie en

général et la monnaie haïtienne en particulier.

Affiner : Eliminer les impuretés d'un métal précieux avant la réalisation d'un alliage.

Altérer : Faire subir aux pièces de monnaie des modifications de poids et/ou de titre qui donnent à ces dernières l'apparence d'être frauduleuses.

Exemple : Pièces espagnoles connues en Haïti sous le nom de Carolus dont la partie centrale a été enlevée en 1811 pour en faire deux pièces.

Anonyme : Se dit d'une monnaie ne portant aucune mention d'autorité émettrice.

Atelier monétaire : L'atelier monétaire tient à la fois du domaine de la production métallurgique et du travail de l'orfèvrerie. Le monnayage requiert un espace, des équipements, un outillage, des hommes. La fabrication de l'alliage fixé dans sa composition par l'autorité émettrice précède le travail artistique du graveur ou tailleur de coins qui lui aussi, dispose d'un établi, de pièces de fer, de marteaux, de pointes, d'un jeu de poinçons pour les lettres et les motifs du coin. Aux différents stades de la fabrication, interviennent les agents du gouvernement, essayeur, juges, contrôleur etc. chargés de contrôler la qualité des monnaies. De nos jours, la production de pièces est totalement mécanisée.

Haïti a eu deux ateliers monétaires. Un à Sans Souci où étaient frappées les pièces du Royaume Nord et un à Port-au-Prince. Celui de Sans Souci a arrêté sa production à la mort du Roi Henry 1^{er} en 1820 Tandis que celui de l'Ouest a fonctionné jusqu'à la chute de Faustin 1^{er}. En 1859.

"La numismatique est un des points d'appui dont le monde savant s'est spécialement servi pour soulever les voiles, parfois très épais, derrière lesquels se cache l'histoire d'un peuple..."

Charles Préau

Avers : du latin adversus, qui est en face de. Côté d'une monnaie ou d'une médaille qui porte l'empreinte du coin de pile (en général, les signes du pouvoir émetteur et/ou la légende principale). L'autre face est appelée revers.

Nouvelles d'ailleurs

La conférence prononcée par Guerdy Lissade à Beijing (Chine) le 15 octobre 2002 intitulée : « *The educational function of numismatic museum : the Haitian experience* » a paru dans les actes de la IX^e Rencontre Internationale du Comité International des Musées Monétaire et Bancaire (ICOMON).

Un tiré à part du texte sera bientôt disponible auprès de l'auteur.

Si vous devez vous rendre à New York, profitez-en pour effectuer une visite au nouveau local de l'American Numismatic Society sis désormais au 96 Fulton St. (Manhattan) où se tient une magnifique exposition : *Drachmas, Doubloons, and Dollars : The History of Money*. Cette exposition retrace l'histoire de la monnaie de la Grèce à la période contemporaine et également, jusqu'au mois d'octobre 2004, celle intitulée : *The Olympic Heritage in Coins and Medals*.

Nouvelles émissions de la BRH



De nouveaux billets de banque ont été imprimés pour l'année 2004 à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance. Ils n'ont pu hélas ! être mis en circulation en raison d'un manque total de planification.

Pour parer à une éventuelle rareté une nouvelle série de billets portant le millésime 2003 ont été mis en circulation.

Ils sont semblables à tous les points de vue aux billets précédents sauf l'année d'émission.

A la suite du départ pour l'exil du président Aristide, un nouveau

Conseil d'Administration a été formé en vue d'assurer la transition. Il se compose de Raymond Magloire, Gouverneur ; Philippe Lahens, Vice gouverneur ; Charles Castel, Directeur Général ; Henri Montas et Georges Henry fils, membres.

Il faut espérer que ce nouveau Conseil adoptera enfin les mesures appropriées en vue de l'avancement de la numismatique en Haïti et de la promotion de la monnaie haïtienne .

Les petites annonces

Cet espace est réservé aux membres de la Société Haïtienne de Numismatique qui désirent acheter, vendre ou échanger des pièces de leur collection. Ils leur suffit simplement de faire parvenir leur annonce ou leur offre à l'adresse du journal.

0301 Désire acheter médaille et jeton haïtiens. Faites parvenir offre avec image si possible. Discretion assurée.

0302 Désire acheter des manuscrits d'hommes haïtiens célèbres ; des documents de familles illustres et des imprimés du XIXe siècle.

La Société Haïtienne de Numismatique vise à rassembler autour d'un même objectif tous ceux qui partagent cette passion de collectionner des monnaies.

Le médailler

La numismatique se définit comme la science qui étudie les médailles. Ses méthodes se sont vite étendues à tous les objets remplissant le rôle de monnaie ou ayant la forme d'une monnaie. A ce compte, nous espérons pouvoir réserver une place de choix à la médaille qui en dépit de tout a conservé ses lettres de noblesse.

En Haïti, la médaille n'a pas souvent préoccupé les collectionneurs car très peu ont été fabriquées. Cependant les plus avisés découvriront les merveilles de cet art particulier qui n'a rien perdu de son charme depuis la Renaissance, période au cours de

laquelle elle a atteint son apogée.

Quant au jeton il est totalement ignoré.

La médaille haïtienne peut réserver bien des surprises. C'est le cas par exemple de celle qui a été réalisée à l'occasion de la mort de l'un des plus grands écrivains français qui disait en 1860 dans une lettre adressée à Emilien Heurtelou : « J'aime votre pays, votre race, votre liberté, votre révolution, votre République... Haïti est maintenant une lumière. Il est beau que, parmi les flambeaux du progrès éclairant la route des hommes, on en voit un tenu par la main d'un nègre... »



Publicité

Société Haïtienne de
Numismatique

88 Rue de la Réunion
Port-au-Prince Haïti

Phone:
(509) 222-2688

Fax:
(509) 222-2689

e-mail:
Info@haitinumismatic.info

*Devenez vous aussi
membre de la Société
Haïtienne de
Numismatique*

Visitez votre site Web!
www.haitinumismatic.info

**SOCIÉTÉ HAÏTIENNE
DE NUMISMATIQUE**

Tous droits de reproduction
adaptés




• Architecture
 • Urbanisme
 • Ingénierie



Cabinet g. Lescot

150, Ave John Brown
M.O. Box 220 Port-au-Prince, Haïti
Tel: 245-1951 Fax: (509) 245-6014
email: gcl@net



UNIBANK

SOCIÉTÉ ANONYME DE BANQUE COMMERCIALE
SIÈGE SOCIAL: BARRIÈRES DE LA FORTIFICATION - PÉTIION-VILLE
P.O. Box 46 - PORT-AU-PRINCE, HAÏTI
TÉLÉPHONE : (509) 229-2075 à 299-2079 • FAX: (509) 229-2080

Cabinet Lissade & Associés

88 Rue de la Réunion
Port-au-Prince, Haïti

Phone: 509-222-2688
509-222-6228
Fax: 509-222-2689
Email: glissade@caramail.com
Website: www.haitijustice.net



Etude • Construction • Supervision

INFRATEK S.A.

INFRASTRUCTURES ET TECHNIQUE S.A.
P.O. BOX 820 Port-au-Prince, HAÏTI, W.I.
150, Ave John BROWN

TEL: 245-8253
FAX: 245-6837 • e-mail: cg@infiteam2.net

AGENCE DE CHANGE

Bayard

360 Boulevard Jean-Jacques Dessalines
Port-au-Prince, Haïti
(509) 299-3040 à 45



Maison Dupuy

361, Blvd Jean-Jacques Dessalines
Port-au-Prince, Haïti
Tel.: 222-4746

Tout pour la couture
Tout pour la décoration



les galeries rivoli

pour vos entreprises toujours compétitives

Haïtien Cleaning Enterprise S.A.

88 Rue de la Réunion
Port-au-Prince, Haïti
(509) 223-7300

Nettoyage et Entretien

DESTINATAIRE

Adresse
Ville, Pays 00000